

Adresse de la société populaire de Louhans (Saône-et-Loire) qui informe la Convention d'avoir armé et équipé un cavalier, lors de la séance du 14 messidor an II (2 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Louhans (Saône-et-Loire) qui informe la Convention d'avoir armé et équipé un cavalier, lors de la séance du 14 messidor an II (2 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 331-332;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25653_t1_0331_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

4

Le président du district de Nogent-le-Républicain (1) annonce que les citoyens du canton de Frazé ont remis en don patriotique 180 chemises, 69 draps, et 275 livres en argent.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

5

Le conseil-général de la commune de Montbart, département de la Côte-d'Or, applaudit à l'énergie de la Convention et à la sagesse du décret du 18 floréal. Sa contribution foncière de 1793 est en plein recouvrement. Elle a versé au magasin du district 12 quintaux 17 livres de salpêtre.

Mention honorable insertion au bulletin (3).

[Montbart, 8 prair. II] (4).

« Représentants,

La Commune de Montbard, en conseil général, en applaudissant de nouveau à votre active surveillance et à vos glorieux travaux qui ont anéantis les ennemis interrieurs de la république, et démontré à l'étranger ce qu'il doit attendre de votre Sagesse et de votre énergie sur ses attentats contre nôtre liberté, vous rend de sincères et respectueux hommages, de la déclaration solennel, faite pas votre decret du 18 Floréal, de la reconnaissance de l'Être Suprême et de l'immortalité de l'ame, dont la masse pure de la nation n'a jamais douté un seul instant; cette déclaration est une réponse victorieuse aux calomnies propagées par les ennemis de nôtre liberté et de l'égalité, en même tems qu'elle fait a jamais rentrer dans le néant les superstitions religieuses, qui souillaient depuis de nombreux siècles le sol français. Elle est aussy une leçon lumineuse aux peuples soumis à la verge du despotisme, de faire de généreux efforts pour se dépouiller des chaines politiques et religieuses dont ils sont enlassés.

Représentants, l'esprit public est essentiellement bon dans cette commune, elle est fondée à se rendre cette justice; quoy que faible en moyens pécunaires la contribution foncière de 1793 y est en plein recouvrement, elle ne vous fera pas une nouvelle énumération de ses nombreux enfans (relativement à la population) qui se sont dévoués à la défense de la patrie et dès dons qu'elle a offert sur son autel, pris sur son stric nécessaire, elle n'a écouté et n'écouterà jamais que son ardent amour pour le salut de la patrie.

(1) Eure-et-Loir.

(2) P.V., XL, 337. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t); J. Sablier, n^o 1413.

(3) P.V., XL, 337. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t) et 17 mess. (2^e suppl^t).

(4) C 308, pl. 1198, p. 4.

Le zele le plus actif et le plus pur, dont la commune de Montbard est animée dès l'aurore de la révolution, au moment de la manifestation de la volonté nationale, à mis l'extraction et la fabrication du salpêtre en pleine activité, elle a versé jusqu'à ce jour de cette matiere précieuse, aux magasins du district de Semur, 12 quintaux 17 livres. Ses chaudières vont leur train, et n'auront d'autre arrêt de leur activité, que celui nécessité par les travaux prochain dès abondantes récoltes en tout genre, que la nature bienfaisante offre à notre espérance, pour en reprendre, sans autres délais, la continuation, jusqu'à la fin du lessivage total des terres salpêtrées de son canton.

BERNARD, LAUBIN, BOULLAUD, LAVERNE, DRONARD, BRÉON, NOIROT [et 5 signatures illisibles].

6

La société républicaine de Louhans, département de Saone-et-Loire, a armé, monté et équipé un cavalier qui se rend à son poste avec celui que la commune a fourni. Elle applaudit aux travaux de la Convention, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Louhans, s.d.] (2).

« Citoyens representants

Tandis que vous donnés au peuple français, des loix qui feront sont vrai bonheur; nôtre société ne cesse de deployer son zèle pour l'amour de la patrie et la destruction des tirans et des traitres; elle vient de choisir dans son sein un cavalier qu'elle a armé, équipé et monté à ses frais.

Dejà ce cavalier jacobin est en route avec celui qu'a monté et équipé nôtre commune, pour aller joindre leurs braves freres d'armes; sans doute ils seront victorieux puisqu'ils sont jacobins.

Nôtre Société ne se bornera pas à vous annoncer citoyens representants le depart de ce cavalier.

A la seance ou elle a entendu la lecture de votre decret du 18 floreal, par lequel le peuple français reconnoit l'etre suprême et l'immortalité de l'ame; tous les cœurs ont été penetrés de ces principes, nous venons vous en offrir toute nôtre grattitude et nôtre juste reconnaissance.

Continués, citoyens representants, vos glorieux travaux; demeurés au poste honorable, que le peuple français vous a si justement confié; et bientôt le vaisseau de la République qui est vôtre ouvrage arrivera au port, malgré tous les orages.

Oui, citoyens representants. Les fractions seront aneanties, leurs auteurs punis, la République affermie, et le peuple français sera victorieux et heureux.

(1) P.V., XL, 337. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t) et 17 mess. (2^e suppl^t).

(2) C 309, pl. 1206, p. 23; J. Sablier, n^o 1413; J. Fr., n^o 646; Ann. R.F., n^o 214.

Puisse, l'être suprême, citoyens représentants, renouveler vos jours assés longtems pour que vous puissés finir le grand œuvre, que vous avés commencés, et bientôt le peuple français jouïra du bonheur que vous lui préparés par vos glorieux travaux; tels sont les vœux de la Societé. S. et F.

Vive la Republique, vive la Montagne et vivent les sans culottes!»

GIRARD (*presid.*), PETITJEAN (*Secret.*), GUILLERMIN (*secret.*).

7

La commission des administrations civiles, police et tribunaux, transmet à la Convention la demande du département des Landes en remboursement des dépenses avancées par les receveurs des districts de son ressort pour le déplacement de la force armée en 1791 et 1792, lors des insurrections des différentes communes.

Renvoi au comité des finances (1).

8

Le comité révolutionnaire de Macon (2) a découvert dans une cache murée, chez la femme Tonduté, qui a deux fils émigrés, 48 marcs d'argenterie, des linges et effets précieux, et une correspondance contre-révolutionnaire. Il félicite la Convention sur le décret qui proclame l'existence de l'Être-Suprême.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Le comité révolutionnaire de Macon instruit l'assemblée qu'il vient de découvrir... (4). Les effets, enfouis nonostant les décrets existans, appartenoient à des hommes supects; ils ont été mis en état d'arrestation. L'un d'eux même, convaincu d'émigration, vient d'être guillotiné. — Renvoyé au comité de sûreté générale (5)].

9

La société populaire de Riberac (6) a frémi d'horreur et d'indignation à la nouvelle des attentats commis sur les représentans du peuple : chacun de ses membres seroit un nouveau Geoffroi. Restez à votre poste, dit-elle, les républicains le demandent, la patrie l'exige; elle tient le burin qui doit graver au temple de mémoire vos vertus, notre reconnaissance

et celle de la postérité la plus reculée. Elle fait l'énumération des dons considérables qu'elle a faits depuis le 5 nivôse.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Dons de plusieurs communes du distr.] (2).

1448 liv. en assignats, 276 liv. en numéraire, 34 jetons en argent, 2 paires de boucles d'argent, 3 marcs 3 onces 2 gros d'argent, 3 aunes et demie de drap bleu, 3 cachets d'argent, 3 croix dites de Saint Louis, 2583 chemises, 331 paires de bas, 13 nappes, 44 serviettes, 1 giberne, 15 paires de guêtres, 136 linceuls, 14 habits, 18 vestes et 11 culottes d'uniforme, 5 calçons (*sic*), 3 pantalons, 1 bonnet, 1 épaulette en argent, 1 chapeau, 2 sacs, 98 aunes de toile, 15 livres de chanvre, 195 livres de plomb, 1 couverture et 3 ballots de charpie.

10

L'agent national du district de Neuville, département du Loiret, écrit à la Convention que des biens provenans de deux émigrés, estimés 23,570 livres, ont été vendus 56,775 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (3).

11

La société populaire de Nancy (4) admire les travaux de la Convention. Les malheureux que vous soulagez, dit-elle, voudroient vous faire entendre leurs bénédictions; leurs voix ne pouvant vous atteindre, nous sommes les interprètes de leurs cœurs. Grace à la sagesse de vos lois, ajoute t-elle, vous opérerez dans les mœurs la même révolution que dans le gouvernement: vous aurez détruit le vice aussi bien que la tyrannie, et vous nous rendrez en même-temps à la liberté et à la vertu.

Mention honorable et insertion au bulletin (5).

[Nancy, 3 prair. II] (6).

« Citoyens représentants

A la lecture de votre decret du 22 floreal, sur l'abolition de la mendicité, et sur les secours à accorder aux cultivateurs viellards ou infirmes, la société populaire de Nancy n'a pu retenir les transports de sa joie, et elle les a exprimé par les applaudissemens les plus prononcés; à la vûe d'une loi aussi bienfaisante, ses sentimens de reconnoissance, et de satisfaction, sont trop vifs pour être concentrés

(1) P.V., XL, 337.

(2) Saône-et-Loire.

(3) P.V., XL, 338. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t); M.U., XLI, 232; *Audit. nat.*, n° 651.

(4) M.U., XLI, 232.

(5) J. Sablier, n° 1413; J. Fr., n° 646 (« Renvoyé au comité des domaines nationaux »).

(6) Dordogne.

(1) P.V., XL, 338. Bⁱⁿ, 17 mess. (2° suppl^t).

(2) Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t).

(3) P.V., XL, 338. Bⁱⁿ, 17 mess. (2° suppl^t); J. Sablier, n° 1413; M.U., XLI, 233.

(4) Meurthe-et-Moselle.

(5) P.V., XL, 338. Bⁱⁿ, 17 mess. (2° suppl^t).

(6) C 309, pl. 1206, p. 24 (Sté des amis de la liberté et de l'égalité établie à Nancy le 1^{er} décembre 1789).